

Conseil d'administration
Séance du 12 décembre 2017

Délibération n°5
Relative aux capacités d'accueil des premières années des formations de premier cycle à
l'Université de Cergy-Pontoise au titre de l'année universitaire 2018-2019

*Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 612-3, L. 712-1 à L. 712-3, D. 612-1 à D. 612-4,
Vu les statuts de l'université de Cergy-Pontoise,*

Considérant que la hausse démographique des années 2000 et l'augmentation sensible du nombre de bacheliers entraînent une nette augmentation des inscriptions administratives en première année de licence,

Considérant qu'il convient de tenir compte des capacités d'accueil des formations en première année de licence pour les néo-entrants, les étudiants en réorientation et les redoublants,

Considérant que, dans le cadre de la réforme relative à l'orientation et à la réussite des étudiants, il est prévu que des parcours aménagés puissent être proposés aux étudiants accueillis en L1, et que, dès lors, il est impératif que les capacités d'accueil proposées incluent ces effectifs potentiels,

Considérant qu'il appartient à l'établissement de proposer, en application des dispositions susvisées, au Recteur de l'académie de Versailles, les capacités d'accueil des premières années des formations du premier cycle,

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide :

Vote

Nombre de membres en exercice : 30
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres représentés : 7
Membres absents et non représentés : 10

Pour : 18
Contre : 2
Abstention : 0
Non participation : 0

Article 1^{er} : Sont proposées au Recteur de l'académie de Versailles les capacités d'accueil des premières années des formations du premier cycle à l'Université de Cergy-Pontoise pour l'année universitaire 2018/2019, précisées dans le tableau ci-annexé.

Article 2 : La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente délibération.

Article dernier : La présente délibération sera transmise au Recteur de l'académie de Versailles et entrera en vigueur à compter de sa publication.

Le président de l'Université,


François GERMINET

Transmis au Rectorat le : 18 mai 2018

Publié le : 18 mai 2018

CAPACITES D'ACCUEIL LICENCE 1 2018/2019

Attention, les capacités à renseigner dans ce tableau ne tiennent pas compte des étudiants étrangers, des étudiants en validation d'études supérieures, des auditeurs libres et des étudiants hors APB.
L'estimation concernant les redoublants doit être comptabilisée uniquement dans la colonne CAPACITES OFFICIELLES
Merci de renseigner uniquement les cases blanches, les cases en pointillés ne correspondant pas à la filière concernée.

FORMATIONS		CAPACITES OFFICIELLES			DONNEES D'APPEL		Capacité réorientations internes (Changement d'orientation des étudiants déjà inscrits à l'UCP)	Capacité réorientations externes (étudiants issus d'autres établissements d'enseignement supérieur et souhaitant se réorienter en L1 à l'UCP)
		FILIERES SELECTIVES : Néoentrants (bacheliers de l'année) + réorientations (internes et externes) + redoublants	FILIERES NON SELECTIVES : Néoentrants (bacheliers de l'année) hors-redoublants	POUR INFO EFFECTIFS 2017-2018 (au 17/11/2017)	FILIERES SELECTIVES : Néoentrants (bacheliers de l'année) + réorientations (internes et externes)	FILIERES NON SELECTIVES : Néoentrants (bacheliers de l'année)		
1 : UFR DROIT								
1B01A1	Licence DROIT 1		650	826		550	50	50
1B01B1	Licence DROIT - DROIT ANGLO-AMÉRICAIN 1	200		162	160			
1B01C1	Licence DROIT - DROIT ESPAGNOL ET LATINO-AMÉRICAIN 1	45		23	40			
1B01D1	Licence DROIT - DROIT ALLEMAND 1	45		5	40			
1B02A1	Licence INTÉGRÉE FRANCO-ALLEMANDE EN DROIT 1	45		3	40			
Total UFR			985	1019				
2 : UFR ECONOMIE ET GESTION								
2B01A1	Licence ÉCONOMIE, FINANCE, GESTION 1		530	576		490	15	25
2B01B1	Licence ÉCONOMIE, FINANCE, GESTION + DU ECE 1	35		30	35			
2B01D1	Licence CMI INGÉNIERIE FINANCIÈRE 1	35		32	35			
Total UFR			600	638				
3 : UFR LANGUES ÉTUDES INTERNATIONALES								
3B01A1	Licence LEA ANGLAIS-ALLEMAND 1		60	48		50	5	5
3B01B1	Licence LEA ANGLAIS-CHINOIS 1	35		33	32			
3B01C1	Licence LEA ANGLAIS-ESPAGNOL 1		210	253		200	5	5
3B01E1	Licence LEA ANGLAIS-JAPONAIS 1	70		83	65			
3B01D1	Licence CMI TOURISME CULTUREL TERRITOIRES ANGLAIS-ESPAGNOL 1	10		8	9			
3B01F1	Licence CMI TOURISME CULTUREL TERRITOIRES ANGLAIS-JAPONAIS 1	5		1	3			
3B01G1	Licence CMI TOURISME CULTUREL TERRITOIRES ANGLAIS-CHINOIS 1	8		3	8			
3B02A1	Licence LANGUES, LITT ET CIV ÉTRANGÈRES ET RÉGION ANGLAIS 1		120	143		110	5	5
3B02B1	Licence LANGUES, LITT ET CIV ÉTRANGÈRES ET RÉGION ESPAGNOL 1		70	54		60	5	5
Total UFR			588	626				
4 : UFR LETTRES ET SCIENCES HUMAINES								
4B01A1	Licence LETTRES 1		170	140		140	15	15
4B01B1	Licence LETTRES ET ARTS VIVANTS 1	30		13	30			
4B02A1	Licence GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT 1		140	122		120	10	10
4B03A1	Licence HISTOIRE 1		180	165		150	15	15
Total UFR			520	440				
5 : UFR SCIENCES ET TECHNIQUES								
5B01A1	Licence MATHÉMATIQUES INFORMATIQUE PHYSIQUE ET INGÉNIERIE 1		290	360		250	10	30
5B01B1	Licence PHYSIQUE CHIMIE SCIENCES DE LA TERRE ET INGÉNIERIE 1		220	217		180	10	30
5B01C1	Licence BIOLOGIE ET INGÉNIERIE 1		305	402		250	15	40
5B01D1	Licence CUPGE MATHÉMATIQUES-PHYSIQUE 1	30		18	30			
5B01E1	Licence CUPGE PHYSIQUE-CHIMIE 1	30		9	30			
5B01F1	Licence CMI CHIMIE MACRO ET MOLEC POUR ÉNERGIE ET LA SANTÉ 1	20		9	20			
5B01G1	Licence CMI INFORMATIQUE SYSTÈMES INTELL COMMUNICANTS 1	20		15	20			
5B01H1	Licence CMI BIOTECHNOLOGIES BIOMATÉRIAUX POUR LA SANTÉ 1	20		16	20			
5B01N1	Licence CMI GÉNIE CIVIL 1	20		15	20			
5B01P1	Licence CMI TRAITEMENT INFORMATION ET GESTION ÉNERGIE ÉLEC 1	20		4	20			
5B01Q1	Licence CMI Géosciences pour l'énergie	25		2	25			
Total UFR			1000	1067				

* Elle se déroulera en même temps que la 3ème phase d'admission. C'est une réserve de places pour les étudiants qui se retrouveront sans affectation à l'issue des phases d'admission.

La réserve PN 3 bis ne concerne que les licences sous tension de catégorie 2 et 3.

La réserve ne sera utilisée qu'en cas de besoin et uniquement pour les candidats franciliens.